

<http://ugtg.org/spip.php?article104>



Pour la reprise de la Ferme de Campêche

- Dossiers - Ferme de Campêche -



Date de mise en lignemardi 6 mars 2007

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

ILS ONT RAISON, face à l'anéantissement de leur outil de travail, de choisir la voie de la reprise de leur entreprise.

ILS ONT RAISON, ces 18 mères et pères de famille, de rejeter le chômage qu'on voulait leur imposer.

Ils ont plutôt fait le choix de mettre plus de 37.000 Euros dans la création d'une société afin de continuer l'activité qu'ils maîtrisent, à savoir la production d'oeufs.

ILS ONT RAISON puisque la Ferme de Campêche représentait 60% de la production locale en oeufs frais.

ILS ONT RAISON d'autant plus que, hier, la Guadeloupe produisait 65% d'oeufs frais, pour 35% d'oeufs importés et qu'aujourd'hui avec l'anéantissement de la Ferme de Campêche :

▶ la production locale d'oeufs ne représente que 20% des oeufs que nous consommons.

Il est inadmissible que, pour répondre à cette situation, la Guadeloupe ait obtenue une dérogation spéciale pour consommer des oeufs réfrigérés, alors même que cela est interdit dans la législation française.

Hier, la dérogation pour le chlordékone avec l'empoisonnement avoué par les autorités de 100% de la population guadeloupéenne.

Aujourd'hui, la dérogation pour la consommation d'oeufs réfrigérés, avec des conséquences sur la santé du guadeloupéen que l'on découvrira tôt ou tard, dérogation en totale inadéquation, avec l'élimination des poules guadeloupéennes pour raison de salmonelles.

QUE PROPOSENT LES TRAVAILLEURS REPRENEURS, DANS LEUR DOSSIER DE REPRISE ?



Ils proposent le repeuplement de la Ferme par pallier de 20.000 poules afin d'atteindre en une année et demi l'effectif de 120.000 poules que produisait la Ferme.

Ils proposent, en plus de l'activité principale, la réalisation d'un centre de réinsertion autour des activités agricoles tel que l'élevage des cabris, bovins, porcs ou encore le maraîchage ; le centre de réinsertion essentiel dans une région rurale où le nombre de chômeurs dépasse les 50%.

Le 31 Janvier 2007, le Tribunal de Commerce a rejeté leur projet de reprise ; malgré une garantie de 700.000 Euros nécessaires à l'achat du terrain et des bâtiments (350.000 Euros du Département, 280.000 Euros de la Région, 70.000 Euros de la Municipalité d'Anse-Bertrand).

Il leur est reproché de ne pas avoir pas les justificatifs du million d'euros nécessaire au démarrage de l'exploitation. Cette exigence n'est pas réclamée aux rapaces étrangers qui reprennent les entreprises en Guadeloupe, et qui une fois leur fortune faite s'en vont voir ailleurs.

Les Travailleurs ont fait appel de cette décision et seront à nouveau à la barre du Tribunal de Commerce le Jeudi 05 Avril 2007.

S'ils amènent les justificatifs relatifs au million d'euros nécessaire au démarrage de l'entreprise :

**CELA EMPECHERA-T-IL DE NOUVEAU AU TRIBUNAL
DE REJETER
LE DOSSIER DE REPRISE PRESENTE PAR LES
CAMARADES ?**

PAS SI SUR !

En témoigne :

" le fait que les 700.000 Euros recueillis par les camarades pour l'achat du terrain sont jugés insuffisants par le Tribunal, qui s'appuie sur l'expertise du Liquidateur Judiciaire. Celui-ci estime la valeur de la Ferme à 3 millions d'euros, alors que le 22 décembre 2005, Mr LEFRANC, l'ancien Président Directeur Général, avait fait une proposition de vente à la Société BONNAIRE, équivalente à 1.980.000 Euros, pour une ferme de 60.000 poules, en pleine activité.

A croire que la découverte de la salmonelle et la non activité de la Ferme, depuis plus d'un an, l'ont bonifiée...

En témoigne :

" le fait que les 37.000 Euros proposés par les Travailleurs repreneurs sont jugés insuffisants par le Tribunal alors même que c'est la somme requise pour monter une S.A.S. (Société Anonyme Simplifiée).

PEUPLE DE GUADELOUPE, PEUPLE DU NORD GRANDE-TERRE,

" soutenons le projet de reprise de la Ferme de Campêche ;

Pour la reprise de la Ferme de Campêche

" dénonçons toute volonté d'accaparement des 32 hectares de la Ferme de Campêche, qui rappelons-le, a été offerte pour le franc symbolique en 1978 aux capitalistes ;

" refusons toute proposition de vente de la Ferme aux Travailleurs repreneurs pour plus de 700.000 Euros ;

" constituons une société d'apport afin de renforcer les repreneurs de la Ferme et de les encourager ;

PARTICIPONS TOUS A LA JOURNEE DE SOLIDARITE ORGANISEE :

🌱 LE SAMEDI 24 MARS 2007 DE 12 H A 22H

AU CAMP DE VACANCES D'ANSE-BERTRAND - PRES DU COLLEGE

PARTICIPONS TOUS AU MEETING DE SOLIDARITE LES :

" LUNDI 26 MARS 2007, A PARTIR DE 19 HEURES - MARCHE DE LES MANGLES A PETIT-CANAL.

" MARDI 27 MARS 2007, A PARTIR DE 19 HEURES - PLACE DU MARCHE A PORT-LOUIS.

" JEUDI 29 MARS 2007, A PARTIR DE 19 HEURES - DEVANT LA MAIRIE D'ANSE-BERTRAND.

PARTICIPONS TOUS A L'ASSEMBLEE DES SOUSCRIPTEURS :

" LE VENDREDI 30 MARS 2007-18 H 30, A LA MAIRIE D'ANSE-BERTRAND.

TRAVAYÈ NI DWA ANTREPRANN OSI...

ANSANM ANSANM NOU KÉ KONSTWI GWADLOUP !

P-à-P, le 06/03/07

UGTG

| Lire la suite : [Ferme de Campêche : pou lespwa éklò](#)